

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Langue(s), textes, échanges

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Création, textes et langages

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Créé en 2008, le master *Langue(s), Textes, Échanges* (LTE) de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) offre une formation reconnue dans quatre spécialités : *Sciences du Langage* (SDL) ; *Littératures antique, française et comparée* (L AFC) ; *Langues, littératures et civilisations étrangères : Allemand, Anglais, Espagnol* (LLCE) ; *Management international* (MI). Chacune de ces spécialités est ouverte sur les autres disciplines et trois d'entre elles comportent différents parcours. En Lettres un nouveau parcours « *Esthétiques comparées - arts, lettres, philosophie* » a été mis en place en 2015 en plus du parcours « *Littératures : théorie et pratiques* ». En LLCE, un parcours « *Concours* » a été intégré au parcours « *Recherche* » afin de préparer aux agrégations interne et externe. La spécialité professionnalisante « *Management international* » ouverte en 2010 comporte aussi deux parcours : « *Techniques des Échanges Internationaux* » (TEI) et « *Conduite de Projets Européens* » (CPE). La mention LTE associe trois unités de formation et de recherche (UFR) de l'UPJV, l'UFR des Lettres, l'UFR des Langues et Cultures étrangères et depuis 2015 l'UFR des Arts. La recherche, les concours de l'enseignement, le journalisme, les métiers de la culture, et le management international constituent les principaux débouchés du master.

Analyse

Objectifs

Le diplôme propose des séminaires portant sur toutes les périodes de l'histoire littéraire, sur la linguistique et sur la traduction. Il vise l'acquisition d'une maîtrise approfondie de la langue française, ainsi que d'une ou deux langues étrangères en fonction des spécialités. Par ses connaissances disciplinaires, sa maîtrise des questions théoriques et de la démarche scientifique, l'étudiant devra être capable de rédiger des publications et d'en communiquer les résultats dans le cadre de colloques et de séminaires.

En fonction de l'orientation de ses spécialités, le master LTE mène soit à la recherche (doctorat), soit aux concours de la fonction publique et de l'enseignement, soit à l'insertion professionnelle dans le journalisme ou les métiers de la culture.

La spécialité *Management International* dispense une formation professionnalisante, qui favorise également la réflexion et la maîtrise de l'argumentation à travers la rédaction d'un mémoire de stage. Elle incite à développer la faculté d'adaptation des étudiants au monde professionnel à travers deux parcours distincts : le parcours *Conduite de projets européens* qui mène à des emplois dans les collectivités locales, les services de l'État ou les associations, et le parcours *Techniques des Échanges Internationaux* qui vise plus spécifiquement les métiers du marketing et du management.

Organisation
<p>L'organisation du master est complexe, mais souple. Au sein des grandes spécialités <i>Lettres</i>, LLCE et MI, plusieurs parcours sont possibles. En Lettres, deux parcours cohabitent depuis 2015 : le parcours <i>Littératures</i>: théorie et pratiques et le nouveau parcours <i>Esthétiques comparées - arts, lettres, philosophie</i>, pour les étudiants de lettres ou d'arts souhaitant bénéficier d'une formation pluridisciplinaire. En LLCE, un parcours <i>Concours</i> est intégré au parcours <i>Recherche</i>. Ce parcours prépare aux agrégations internes et externes des étudiants susceptibles de poursuivre en doctorat. La spécialité <i>Management international</i> offre une formation professionnelle accordant une large place aux langues vivantes, elle comporte aussi deux parcours : <i>Techniques des Échanges Internationaux</i> et <i>Conduite de Projets Européens</i>.</p> <p>Durant les quatre semestres de master, les étudiants assistent à tous les cours de Tronc commun, ils choisissent également quatre cours dédiés à leur spécialité par semestre, ainsi qu'un séminaire optionnel hors de leur champ de spécialité. En raison de contraintes budgétaires, la mutualisation entre les deux années de master est de règle. Les Journées mastérielles dont ils rédigent les comptes rendus leur permettent d'avoir accès aux apports scientifiques et méthodologiques de plusieurs disciplines. Ils doivent aussi rendre un mémoire de recherche en master 1 et en master 2 (ou de stage en MI).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master occupe une place essentielle dans la région, même s'il pourrait gagner encore en visibilité. Cette formation pluridisciplinaire permet à des étudiants majoritairement picards de poursuivre des études longues afin d'accéder à la recherche, de se présenter à des concours ou d'entrer dans la vie professionnelle.</p> <p>Le parcours <i>Conduite de Projet Européen</i> se singularise en proposant aux étudiants de LEA (plus rarement de LLCE) une spécialisation bac + 5 dans les <i>Projets européens</i>.</p> <p>Le master a engagé des collaborations avec d'autres universités de la Région Hauts-de-France (Arras et Lille), mais limitées au cadre de la recherche et sur des problématiques parfois locales. Ces collaborations seront sans doute amenées à se développer.</p> <p>Afin de renforcer son ancrage régional, la spécialité MI a noué des partenariats avec les milieux économiques et administratifs régionaux. Ces initiatives pourraient s'étendre au plan national.</p>
Équipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de 24 Professeurs des Universités, 2 Maîtres de Conférences habilités à diriger des recherches, 35 Maîtres de Conférences ; 19 Attachés temporaires, Professeurs détachés du secondaire, contractuels.</p> <p>Le parcours MI fait intervenir également 14 intervenants professionnels ainsi que des enseignants-chercheurs d'autres UFR. La collaboration entre l'équipe pédagogique de l'UPJV et les intervenants extérieurs est harmonieuse, elle permet un encadrement très fin des étudiants, ainsi que le montage de plusieurs projets innovants.</p> <p>La responsabilité pédagogique et administrative du master LTE est partagée par les différentes composantes. Le conseil de perfectionnement commun aux parcours de recherche mis en place en 2016 permettra d'améliorer le pilotage de la mention et d'éviter que chaque spécialité soit gérée indépendamment des autres. La spécialité MI possède son propre conseil de perfectionnement, ce qui renforce son autonomie. Un espace communautaire de diffusion permettrait de pallier les difficultés de communication actuelles entre les scolarités des UFR des Langues et des Lettres.</p> <p>On peut regretter la suppression d'un personnel administratif rattaché à la spécialité <i>Management International</i> qui comporte beaucoup d'étudiants, tout comme le gel d'un poste de Professeur des Universités en Sciences du Langage, ce qui réduit l'encadrement de la spécialité à un seul professeur (et 6 MCF).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'évolution des effectifs est conditionnée par la spécificité des disciplines et se présente de façon contrastée. En Lettres, on constate une progression pour l'année 2015-2016, alors qu'en Langues les effectifs sont en baisse, en raison notamment de la concurrence du master <i>Métiers de l'enseignement</i>, de l'éducation et de la formation (MEEF). En Langues, la spécialité <i>Espagnol</i> résiste mieux que la spécialité <i>Anglais</i>, obligée de fermer à la rentrée 2016, ou la spécialité <i>Allemand</i> qui, certaines années, n'a pu être ouverte. Pour le master professionnel MI, les effectifs se maintiennent à un niveau suffisant : 30 et 40 pour le parcours TEI et une bonne quinzaine pour le parcours CPE.</p> <p>À la fin du master 1, certains étudiants choisissent de valider leur année en deux ans (notamment les étudiants étrangers) ou rejoignent le master MEEF, ce qui explique la chute des effectifs en master 2. La poursuite d'études en doctorat est rare (trois ou quatre étudiants par an), et les allocations doctorales trop peu nombreuses (6 ou 7 seulement par an pour les 11 laboratoires de l'École Doctorale en Sciences Humaines et Sociales). En revanche certains étudiants reviennent à l'université pour se préparer à l'agrégation interne (avec un bon taux de réussite) et valider la même année le master LTE.</p> <p>Le taux de répondants aux enquêtes à 30 mois menées par le Bureau d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (BIOIP) n'est cependant pas suffisant pour se faire une idée exacte du devenir des étudiants.</p>

Place de la recherche
<p>Le master est adossé à trois laboratoires principaux : le Centre d'Études des Relations et Contacts Linguistiques et Littéraires (CERCLL, EA n°4283) ; Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoires de l'Antiquité à la Renaissance (TRAME, EA n°4284) ; CONflits, RePrésentations et dialogues dans l'Univers Anglo-Saxon (CORPUS, EA n°4295). D'autres laboratoires lui sont associés : le Centre de Recherches en Arts & Esthétique (CRAE, EA 4291) ; Habiter le Monde (EA 4287) ; le Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie (UMR C.U.R.A.P.P.). Les étudiants sont encouragés à participer à des colloques et à l'organisation de manifestations scientifiques, avec la possibilité de compensations et la prise en charge partielle des frais de déplacement. L'encadrement des mémoires de master constitue également une aide importante à la recherche.</p> <p>Si elle n'a pas pour vocation de former des chercheurs, la spécialité professionnelle <i>Management International</i> impose à ses étudiants de suivre dans le cadre du tronc commun des cycles de conférences à choisir parmi les modules « Civilisations étrangères », « Sciences du langage », « Entreprise », et « Outil Informatique ».</p> <p>À la rentrée 2016-2017, il est prévu de mettre en place un cycle de quatre conférences par an sur la recherche professionnelle.</p> <p>Pour mieux articuler l'enseignement et la recherche, la formation propose des journées mastérielles « jeunes chercheurs » et permet aux étudiants d'assister à la journée des doctorants organisée tous les ans par le CERCLL et par TRAME.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation varie en fonction des spécialités.</p> <p>Elle est fondamentale pour la spécialité <i>Management International</i> qui fait intervenir de nombreux professionnels et intègre à la formation deux stages en master 2 (cinq semaines au troisième semestre et trois mois au quatrième). En master 1, les étudiants doivent également rédiger un dossier professionnalisant.</p> <p>L'UFR des Lettres a mis en place deux dispositifs pour professionnaliser davantage son offre : le parcours <i>Esthétique</i> qui favorise l'insertion dans les milieux culturels ; et un parcours pour les étudiants en <i>Orthophonie</i> qui pourront valider un master en même temps que leur concours dès 2016. Certains étudiants en orthophonie ont pu s'inscrire en master recherche (2 en 2015-2016 et 8 en 2016-2017) et envisager de poursuivre leur cursus en doctorat.</p> <p>Les compétences développées dans les autres spécialités permettent aux étudiants en master de se présenter aux concours de l'enseignement dans les meilleures conditions, comme en témoignent les bons taux de réussite affichés.</p> <p>En formation continue, des enseignants peuvent suivre un complément de formation facilitant l'évolution de leur carrière, grâce aux passerelles entre l'ESPE et les UFR.</p> <p>Seules les fiches RNCP des spécialités <i>Sciences du langage et Management international</i> sont fournies, cette dernière étant très précisément remplie. Les autres sont manquantes.</p>
Place des projets et des stages
<p>La place des stages est limitée, hormis dans la spécialité <i>Management International</i>.</p> <p>Néanmoins, pour les étudiants de master intéressés par l'édition, une convention signée entre l'UFR des Lettres et la Fondation Jacqueline Lévi-Valensi ouvre les portes d'un stage dans une maison d'édition après examen des dossiers par une commission bipartite (UFR/Fondation) depuis 2015-2016. Un dispositif analogue existe pour les étudiants en LLCE Espagnol. D'autres projets sont à l'étude pour encourager les stages des étudiants en orthophonie et des étudiants anglicistes dans le domaine du tourisme ou de la traduction. Des séjours de recherche à l'étranger sont également possibles grâce à des conventions signées entre l'UPJV et des équipes internationales.</p> <p>En première année de « Management International », les étudiants réalisent en petits groupes un dossier professionnalisant d'une centaine de pages : soit en TEI un projet de création d'entreprise qui comporte des aspects juridiques, économiques et financiers, soit en CPE le montage d'un projet européen impliquant la maîtrise de la gestion budgétaire et une bonne connaissance des politiques régionales de l'Union Européenne.</p> <p>En seconde année, les étudiants effectuent cinq semaines de parrainage en entreprise à la fin du semestre 3, puis un stage de trois mois minimum à la fin de la formation. Le parrainage et le stage doivent se dérouler à l'étranger obligatoirement pour le parcours PTE, et au moins l'un des deux à l'étranger pour le parcours CPE. Le parrainage et le stage long doivent déboucher sur un rapport de stage écrit et une soutenance devant un jury.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international s'est développée ces dernières années grâce au recrutement par l'UFR des Lettres d'un responsable des relations internationales qui gère les flux entrants et sortants, essentiellement dans le cadre des nombreux accords ERASMUS.</p> <p>La mobilité entrante pour le master <i>Lettres</i> passe essentiellement par l'attribution des bourses Philéas sur critères d'excellence. La disparition de ce dispositif régional en 2016 est regrettable. Jusqu'à présent, quatre étudiants étrangers par an en moyenne poursuivaient leur cursus dans l'UFR des Lettres pendant cinq à dix mois.</p> <p>Si le nombre de départs d'étudiants a légèrement augmenté, les possibilités de mobilité sortante sont encore peu</p>

exploitées. En LLCE, l'annualisation de l'évaluation du master limite les stages à l'étranger. Seule la spécialité *Management International* oblige les étudiants à effectuer au moins un stage à l'étranger.

La mobilité enseignante s'effectue dans le cadre de missions ERASMUS (un enseignant par an), auxquelles il faut ajouter des missions scientifiques dans différentes universités étrangères (Maghreb, Tchéquie, Ukraine, Roumanie, Slovaquie, Turquie). Le master est impliqué dans plusieurs conventions, réseaux et partenariats internationaux, comme le projet VALOFRASE qui soutient les départements de français en Asie du Sud-Est, le programme LEA ! « Lire en Europe Aujourd'hui », le réseau international francophone FRIANDIS (depuis 2015) ou « les fictions digitales » dans le cadre Erasmus +, réunissant les universités de Berkeley, Séville, Venise, Salamanque. Il prévoit également une université d'été organisée par l'UFR des Lettres en juin 2017, ouverte aux enseignants étrangers et aux étudiants.

La dimension internationale se décline aussi sous la forme d'une politique de langues spécifique à la formation - cours en Anglais, Espagnol, Allemand, professeurs étrangers invités, offre de la certification en langue étrangère (TOEIC et TOEFL). Pour la rentrée 2016, il sera possible en master d'étudier l'anglais, mais aussi l'espagnol et l'allemand.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le master n'effectue pas de sélection en master 1, et n'a pas mis en place non plus de *numerus clausus*. Les étudiants proviennent majoritairement de Picardie, 40 à 60 % selon les années sont boursiers, la plupart ont une licence, certains ont effectué deux deuxièmes années en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles. Les étudiants non titulaires du master 1 doivent constituer un dossier de candidature, les professeurs certifiés peuvent entrer directement en master 2. Une validation des acquis de l'expérience (VAE) peut être envisagée.

En *Management International*, le recrutement se fait sur dossier. Les licences LEA, et LLCE pour le parcours CPE, et la bi-licence Anglais-Droit en constituent le principal vivier, même si certains étudiants d'autres licences ayant un bon niveau en langues peuvent être acceptés. Le passage entre les deux parcours TEI et CPE n'est plus possible une fois le parcours en master 1 engagé.

Des passerelles sont prévues en revanche entre le master MEEF et le master LTE. Souvent les étudiants en Lettres effectuent d'abord un master *Recherche* avant de s'inscrire en MEEF pour préparer le CAPES ; en Anglais, les étudiants en master MEEF se réorientent parfois en deuxième année vers le master LLCE. En LAFC, les agrégatifs internes peuvent valider le master LTE en assistant à deux séminaires qui s'ajoutent à la préparation au concours, et en rendant un mémoire de recherche à soutenir en septembre.

Dans le cadre du Plan Académique de Formation, la formation continue a toute sa place dans les parcours *Concours* en LLCE et dans les cours d'agrégation de LAFC (aménagement des cours sur une seule journée pour les salariés). Les étudiants en situation de handicap peuvent faire un master en deux ans. Les étudiants salariés peuvent se voir accorder une dispense d'enseignement, partielle ou totale.

Les dispositifs d'aide à la réussite existants ne parviennent pas à résorber le taux d'échec parfois important en master 1, et notamment le taux de redoublement des étudiants étrangers. Ils se limitent à un cours d'aide au mémoire aux étudiants en Anglais et en Sciences du langage, qui devrait être étendu aux étudiants de Lettres.

En *Management International*, les dispositifs d'aide sont plus nombreux, notamment pour la recherche de stages et pour le suivi de mémoire. Un tutorat des masters 1 par les masters 2 a été mis en place, et une association d'étudiants dynamique (« Missions ») contribue à renforcer les liens avec les milieux professionnels.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement se fait en présentiel et la répartition des cours est équilibrée. Généralement les séminaires de recherche comportent pour moitié des cours magistraux et pour l'autre des travaux dirigés.

Même si de nombreuses ressources sont à la disposition des enseignants et des étudiants, la place du numérique est variable en fonction des spécialités, la plupart ne précisant pas comment les enseignants l'intègrent au contenu de leurs cours. Certains cours sont déposés sur une plate-forme, sans que la pratique en soit systématisée. La certification C2i2 n'a pas été introduite dans le master. En SDL, il existe un cours « Langues et traitements numériques » et le réseau FRIANDIS offre un complément de formation permettant l'accès à de nombreuses ressources. En *Management International*, l'option *outil informatique* est suivie par les étudiants de MI et de master 2, assortie d'un cours de « veille informative » en master 2 pour les CPE.

Évaluation des étudiants

Semestrielle en Lettres et annuelle en Langues, l'évaluation des étudiants n'est pas harmonisée entre les spécialités. Elle se fait par cours ou séminaires (également en UE pour LLCE) et intègre le mémoire de recherche, qui s'accompagne d'une soutenance, ainsi que les comptes rendus des journées mastériales. Chaque cours ou séminaire fait l'objet d'une évaluation, il n'y a pas de session de rattrapage unifiée. Il revient aux jurys de se réunir à chaque session et d'accorder ou non le redoublement en master 1 ou master 2. Un certain nombre d'étudiants « non admis » choisissent de soutenir leur mémoire sur deux ans, notamment les étudiants étrangers qui doivent renforcer leur niveau de français. Tant en master 1 qu'en master 2, le mémoire se soutient devant un jury de deux enseignants, soit en juin soit en septembre.

Pour la spécialité *Management International*, l'évaluation est semestrielle en MI et annuelle en master 2. Elle combine contrôle continu et examen final en fin de semestre. La place des langues vivantes est importante, puisqu'il faut au moins 10/20 dans les deux langues vivantes en TEI, et dans une langue vivante en CPE, pour valider la formation.

Suivi de l'acquisition de compétences
Il n'existe pas de dispositif particulier signalé pour le suivi de l'acquisition de compétences, hormis l'assurance que les enseignants connaissent bien les étudiants et peuvent donc leur apporter un suivi personnalisé. Les annexes descriptives au diplôme sont fournies, mais ne sont pas toutes remplies avec la même précision.
Suivi des diplômés
Le suivi des diplômés n'est pas assez développé. Seul le BIOIP de l'Université s'en charge, au moyen d'un questionnaire envoyé aux étudiants trente mois après l'obtention du diplôme, mais bien peu répondent. Les chiffres donnés en annexe, même s'ils révèlent un bon taux d'insertion professionnelle, ne concernent parfois qu'un quart d'une promotion et sont donc peu significatifs. Il est suggéré un recours aux réseaux sociaux tel LinkedIn, sachant que les étudiants en <i>Management International</i> disposent déjà d'un annuaire des anciens permettant d'y déposer leur fiche personnelle.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
En master <i>Recherche</i> un Conseil de perfectionnement est en place depuis 2016, mais doit être remanié en fonction des modalités fixées par la CFVU. Il se compose entre autres des responsables de spécialités, des directeurs d'UFR et des représentants des étudiants dont le rôle s'avère utile. En <i>Management International</i> le Conseil comprend cinq enseignants-chercheurs, six professionnels du monde économique et quatre étudiants. Ce dispositif complète l'action des conseils mis en place depuis plusieurs années par les équipes pédagogiques. Depuis 2011, et tous les deux ans, un questionnaire d'évaluation commun à tous les masters de l'UPJV est distribué aux étudiants par le Service Universitaire de Pédagogie. Mais bien peu répondent là encore, ce qui rend peu efficace la procédure d'autoévaluation à l'échelle de l'université.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation pluridisciplinaire de proximité, qui s'appuie sur les ressources de plusieurs UFR et sur une excellente équipe pédagogique, très investie autant dans l'enseignement que dans la recherche.
- À travers un large panel de spécialités ouvertes sur les autres disciplines, la formation offre des enseignements d'un haut niveau en lettres, langues, et depuis 2015 en arts, permettant de se préparer efficacement aux concours de la fonction publique, et notamment aux concours de l'enseignement.
- La diversification des spécialités avec l'association d'un parcours *Management International* très attractif, et la récente ouverture aux étudiants en orthophonie est un atout indéniable.

Points faibles :

- La mention est la réunion de spécialités qui ont des modalités de fonctionnement relativement autonomes (particulièrement en MI).
- Le taux de réussite est trop faible dans certaines spécialités.
- Le suivi de l'insertion professionnelle est insuffisant.

Avis global et recommandations :

Le master LTE de l'UPJV répond aux besoins des étudiants de la région d'acquérir sur place une formation de haut niveau, la Picardie occupant une place médiane entre l'Île de France et Lille. La formation joue donc un rôle important sur le plan régional, mais certaines spécialités manquent d'attractivité et voient leurs effectifs s'éroder au profit du master MEEF, ce qui a entraîné certaines années la fermeture des spécialités Anglais et Allemand. L'organisation du master actuellement ramifiée et complexe pourrait être simplifiée afin d'améliorer sa visibilité sur le plan régional et interrégional. La mention a intérêt à développer ses actions en faveur de la formation continue, à renforcer les passerelles avec le master MEEF, ainsi qu'à s'ouvrir à un auditoire élargi, comme le prévoient le projet d'université d'été et la convention passée avec l'association Jacqueline Lévi-Valensi. Un renforcement des dispositifs d'aide à la réussite pourrait être aussi envisagé afin de tenter d'enrayer le taux d'échec important pour certaines spécialités. Quelques pistes sont suggérées : le développement d'associations communes aux UFR, l'ajout de cours spécifiques sur la recherche et le numérique, une meilleure intégration des étudiants aux activités des équipes de recherche, par leur participation aux séminaires ou aux colloques. En LLCE, la mobilité sortante pourrait être davantage encouragée, et les étudiants étrangers devraient pouvoir bénéficier d'une aide spécifique en français. On suggère également la création d'un questionnaire d'évaluation interne à destination des étudiants, sur lequel pourrait s'appuyer le travail du conseil de perfectionnement, ainsi que la mise en place d'un suivi fiable de cohortes pour mieux appréhender l'insertion professionnelle des étudiants. Les fiches RNCP devraient être complétées afin de permettre le suivi de l'acquisition des compétences.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
MASTER MENTION LANGUE(S), TEXTES, ECHANGES

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013708-018826-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR de Lettres à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

OBSERVATIONS :

1. POINTS FORTS/ POINTS FAIBLES DU MASTER LTE :

L'importance socio-économique et stratégique de la présence de ce Master qui offre aux étudiants picards la possibilité de poursuivre des études pluridisciplinaires longues dans une structure de proximité, indispensable à la formation des étudiants en Région Hauts-de-France, a été soulignée à juste titre. La qualité de la formation proposée, son ouverture sur les institutions régionales, nationales et internationales, mais aussi ses facteurs de fragilité (effectifs faibles dans certaines disciplines, appui administratif insuffisant, nécessité d'un recrutement PR en SDL, suspension dommageable des bourses « Philéas accueil », faible nombre de contrats doctoraux dans les perspectives d'ouverture sur la recherche) ont été bien vus.

2. NOUVELLE ARCHITECTURE GLOBALE DES FORMATIONS : LA FUTURE MENTION « LETTRES » EN 2018

Depuis cette évaluation, la perspective retenue par les deux UFR sur lesquelles s'appuyait le Master LTE pour la prochaine demande d'accréditation a été celle d'un renforcement de l'attractivité et de la cohérence propre à chacune des formations qui le composaient par la création de Mentions de Master désormais distinctes, portées d'un côté par l'UFR Lettres et de l'autre par l'UFR de Langues.

Cette décision va dans le sens des observations formulées dans le rapport, qui tout en soulignant les points forts de chacune des formations (notamment la présence d'enseignements de haut niveau, un appui efficace sur la recherche, la création de parcours innovants) constatait que « la mention correspond à la réunion de spécialités qui ont des modalités de fonctionnement relativement autonomes (particulièrement en MI) » (p.7).

Les remarques qui suivent porteront donc essentiellement sur l'évolution des Spécialités « Littératures Antique, Française et Comparée », « Sciences du Langage » et « Esthétiques comparées. Arts, Lettres, Philosophies » de l'actuel Parcours Recherche, qui formeront respectivement en 2018 les trois Parcours du Master Mention « Lettres » prévu dans l'architecture des nouvelles formations.

3. COHÉRENCE DE LA FORMATION/ OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE

Plus cohérentes du point de vue disciplinaire et pédagogique, les nouvelles formations de Master conserveront bien sûr les avantages de leur collaboration mutuelle avec les formations de l'UFR de Langues, à l'intérieur du Champ « Création, Textes, Langues » et du domaine Arts, Lettres, Langues » dans lequel elles ont été conçues. Le master « Lettres » continuera de s'appuyer sur des centres de recherches eux-mêmes pluridisciplinaires (CERCLL, TRAME, CRAE), et la formation proposée conservera les avantages des interactions entre Littératures, Sciences du Langage, Arts et Philosophie dans l'acquisition des compétences. L'association des étudiants à la recherche, déjà présente en Lettres, y sera renforcée (le 1er juin 2017 aura lieu le premier colloque « Jeunes chercheurs » organisé par les étudiants de SDL et de Lettres de l'actuel Master LTE ; ces initiatives seront poursuivies. De même, le séminaire des doctorants du CERCLL, ouvert aux étudiants de Master).

4. OUVERTURE SUR LA FORMATION CONTINUE ET INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT CULTUREL ET INSTITUTIONNEL :

La mise en place depuis 2015 du parcours innovant « Esthétiques comparées » mutualisé avec l'UFR des Arts, et qui se révèle attractif, de même que l'ouverture du parcours SDL aux étudiants d'orthophonie, sont de bons garants du dynamisme de la future formation. L'Université d'été organisée par l'UFR de Lettres, la convention passée avec l'association Jacqueline Lévi-Valensi, la participation prévue de l'équipe CERCLL à la SFR « Patrimoine et Numérique » attestent de l'ouverture du futur Master sur un auditoire élargi, et sur l'environnement socio-culturel. Le développement des actions en faveur de la FTLV, parmi lesquelles une préparation à l'agrégation interne de Lettres à taux de réussite exemplaire constitue un élément important, et le renforcement des passerelles avec le master MEEF seront également facilités par cette nouvelle architecture des formations, de même que le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants issus de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN